



Programme de formation

Habilitation électrique selon NF C18-510

Niveau : B0-BF-H0V-HF - Chef de chantier

Recyclage R2-6

INTRA
DCF2024



OBJECTIFS

Le stagiaire sera capable d'exécuter et de diriger des travaux non électriques dans l'environnement des réseaux électriques aériens et souterrains en dehors des locaux électriques sous réserve d'être titulaire de l'AIPR encadrant.



PUBLIC

Chef de chantier de travaux publics

PREREQUIS

Âgé de 18 minimum
Parler et comprendre le français
Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage.



MOYENS PEDAGOGIQUES

Alternance entre apport théorique par la découverte ou exposé et mise en situation fictives et réelles.
100% présentiel



MOYENS TECHNIQUES

Matériel apporté par le formateur :
Ordinateur, vidéoprojecteur, échantillons didactiques, maquettes didactiques.

Matériel apporté par l'apprenant :
Stylo, masque COVID



EVALUATION

Évaluation formative durant la formation, exercices d'analyse de risque, QCM d'évaluation et mises en situation pratique fictives et réelles.



DOCUMENTS REMIS

- Un livret de formation.
- Un certificat de réalisation de formation,
- Une attestation de fin de formation,
- Une proposition de titre d'habilitation sous réserve de réussite.



INFORMATIONS

DUREE

1 jour soit 7 heures

DATES & HORAIRE & LIEUX

A convenir

Lieux : dans vos locaux

TARIF

600€ HT - 720€ TTC

Hors frais annexe

Repas non pris en charge

EFFECTIF

Min : 1

Max : 12

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

Les personnes en situation de handicap sont invitées à nous contacter directement pour échanger si besoin avec notre formateur.



CONTACT

corderetformation@gmail.com

Téléphone : 06.14.68.50.15



INFORMATIONS

FORMATEUR

David CORDERET, vérificateur d'installations électriques devenu formateur. Indépendant depuis 2011 pour animer des formations de la prévention des risques professionnels.

Programme de formation

Habilitation électrique selon NF C18-510

Niveau : B0-BF-H0V-HF - Chef de chantier

Recyclage R2-6

INTRA
DCF2024

PROGRAMME

Jour 1
Modalité : présentiel
Durée : 7 h

1/ Habilitation B0-H0V - 3h

- ✂ Nommer les limites de l'HABILITATION (chiffre 0) (autorisation et interdits, champs restrictifs de travail, ZONE DE TRAVAIL, etc.).
 - ✂ Définir et mettre en place la ZONE DE TRAVAIL.
 - ✂ Utiliser les documents correspondant à son niveau d'HABILITATION et à sa fonction.
 - ✂ Faire appliquer les consignes.
 - ✂ Assurer la surveillance d'un chantier vis-à-vis du risque électrique.
- ✂ Citer les équipements de protection collective (barrière, ECRAN, banderole, etc.).
 - ✂ Reconnaître les signalisations et les repérages associés.
- ✂ Citer les moyens de protection individuelle et leurs fonctions.
 - ✂ Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.
- ✂ Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux TRAVAUX.
 - ✂ Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés.
- ✂ Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13.
- ✂ Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique conformément à l'Article 13.
 - ✂ Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique.
 - ✂ Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'HABILITATION visée.

2/ Habilitation BF-HF - 3h

- ✂ Citer les OPERATIONS concernant les habilités symbole BF-HF.
- ✂ Citer les modes opératoires et les consignes à appliquer en fonction des risques spécifiques aux chantiers autour de CANALISATIONS ELECTRIQUES ISOLEES enterrées.
 - ✂ Repérer le type d'OPERATION à effectuer et les moyens à mettre en œuvre.
 - ✂ Identifier et prendre en considération les risques liés à la présence de lignes aériennes, d'autres réseaux enterrés, de fouilles et d'engins de chantier.
 - ✂ Mettre en œuvre le mode opératoire adapté aux CANALISATIONS ELECTRIQUES ISOLEES enterrées.
- ✂ Expliciter le rôle des acteurs concernés par les OPERATIONS d'ORDRE NON ELECTRIQUE dans les zones d'ENVIRONNEMENT de CANALISATIONS ELECTRIQUES ISOLEES enterrées.
 - ✂ Identifier les acteurs concernés par les TRAVAUX en fouilles.
 - ✂ S'informer et informer les autres acteurs.
 - ✂ Utiliser les documents correspondant à sa fonction le cas échéant.
 - ✂ Pour le CHARGE DE CHANTIER : Savoir dialoguer avec tous les acteurs.
- ✂ Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'ENVIRONNEMENT.
 - ✂ Savoir exécuter un dégagement et un nettoyage en vue d'IDENTIFICATION, un RIPAGE ou un soutènement de canalisation, une ouverture de fourreau.
 - ✂ Savoir protéger l'OUVRAGE ou l'INSTALLATION.
 - ✂ Appliquer la « règle des 4A » en cas d'endommagement d'un réseau électrique ou non électrique.

3/ évaluations finales - 1h

- ✂ Épreuve théorique : évaluation des savoirs par QCM en temps contrôlé suivi de la correction
- ✂ Épreuve pratique : mise en situations réelles et/ou fictives.
 - ✂ Savoir (apport de connaissance théorique)
 - ✂ Savoir-faire (exercice de mise en situation)